



## BAREME DES HONORAIRES

### HONORAIRES DE GESTION

6 % HT soit .....7.20 % TTC  
des sommes encaissées pour le compte du propriétaire

#### Garantie des loyers :

GLI GALIAN : .....2.5 % TTC

### HONORAIRES DE LOCATION

#### Location à usage d'habitation :

##### 1- Propriétaire :

- Honoraires d'entremise et de négociation : /
- Honoraires afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : .....5 € TTC/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : .....3 € TTC/m<sup>2</sup>

##### 2- Locataire :

- Honoraires afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : .....5 € TTC/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : .....3 € TTC/m<sup>2</sup>

*Suivant le I de l'article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 dans sa nouvelle rédaction résultant de loi ALUR.*

#### Location de locaux professionnels ou commerciaux :

10 % HT soit au taux actuel de TVA.....12 % TTC  
du loyer annuel hors charge à la charge du preneur.

### HONORAIRES DE VENTE

4 % HT.....4.80 %TTC  
du prix de vente, charge vendeur